
[Imprimer](#)

Nucléaire : Eiffage va réaliser le génie civil des deux futurs EPR de Penly

Image

Nucléaire : Eiffage va réaliser le génie civil des deux futurs EPR de Penly

Le groupe de BTP s'est vu confier les travaux de génie civil des deux premiers réacteurs EPR2 de Penly. Un marché de plus de 4 milliards d'euros.

Eiffage est bel et bien le premier groupe de BTP bénéficiaire du plan de relance du nucléaire français : le groupe a en effet annoncé ce jeudi soir la signature avec EDF d'un contrat pour les travaux de génie civil des deux premiers réacteurs EPR2 à Penly (Seine-Maritime). L'officialisation de ce marché était attendue depuis plusieurs jours.

Sa valeur dépasse 4 milliards d'euros, a précisé Eiffage, déjà bien connu des Français pour avoir réalisé le désormais célèbre viaduc de Millau. A Penly, c'est un tout autre chantier colossal qui attend désormais le groupe de BTP (76.300 collaborateurs ; 20,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires l'an dernier), choisi par EDF à l'issue d'une consultation remontant à 2019.
Des dômes hauts de 70 mètres

Le chantier, qui doit faire l'objet de travaux préparatoires dès mi 2024 - sous réserve de l'obtention des autorisations administratives par EDF -, comprend la réalisation de deux unités de production incluant 69 ouvrages. Figure, entre autres, au programme la réalisation de l'enceinte pour chacun des réacteurs, soit un dôme d'une hauteur de 70 mètres et d'un diamètre de 50 mètres, ainsi que des salles de machines. Eiffage s'est également vu confier la construction d'un bâtiment d'exploitation sur six niveaux de 15.000 m² de plancher. De fait, le groupe devra déployer sa palette de métiers pour assurer l'ensemble de ses tâches. Outre le génie civil, Eiffage est entre autres actif dans la construction, les génies électrique, industriel, climatique et énergétique, ou encore la construction métallique.

Globalement, son chantier de Penly va mobiliser jusqu'à près de 4.000 personnes simultanément, indique par ailleurs le groupe, qui précise également que 1,3 million d'heures de travail seront réservées à l'insertion et à l'emploi de personnes en situation de handicap.

(Source Les Echos , Christophe Palierse, le 16 novembre 2023)